

## LE TRANSPORT LÉGER : QUELQUES CHIFFRES



François RAGEAU, Claudine LAGUZET

Lorsqu'on parle de « transport léger », on se réfère habituellement aux transports pour compte d'autrui réalisés par des véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 3,5 tonnes. En effet, l'utilisation de tels véhicules - pour la conduite desquels la possession du permis poids lourds n'est pas requise - n'est pas le seul fait des particuliers ou du transport pour compte propre. Les entreprises de transport pour compte d'autrui en utilisent également, dans le cadre d'une réglementation plus légère que pour l'utilisation des véhicules de taille plus importante (inscription au registre des transporteurs non obligatoire pour le transport pour compte d'autrui avec ce seul type de véhicule, pas d'obligation de formation...).

Au moment où la récente « Loi Gayssot » supprime ces exemptions, le SES a souhaité mettre à la disposition des lecteurs des notes de synthèses quelques données chiffrées sur le « transport léger » issues d'une exploitation spécifique des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise 1995. D'autres éléments statistiques seront fournis dans les numéros à venir.

**Treize mille entreprises de transport léger dans le transport routier de marchandises...**

Les entreprises de transports routiers de marchandises et de messagerie-fret express disposaient au 31 décembre 1995 de quelque 45 000 camionnettes et camions d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes. La place de ce type de véhicules dans le parc total des entreprises n'est pas marginale (cf tableau 1), en particulier dans le transport routier de marchandises de proximité où est concentré le plus grand nombre de ces véhicules.

Tableau 1 : Place des véhicules de transport léger dans le parc des entreprises de transports routiers de marchandises (TRM), et de messagerie-fret express (parc au 31/12/1995)

	Nombre d'entreprises	Camionnettes et camions jusqu'à 3,5 t de PTAC	Camions de plus de 3,5 tonnes de PTAC et jusqu'à 19 tonnes	Camions de plus de 19 tonnes de PTAC	Tracteurs routiers
Transports routiers de marchandises (TRM)					
- interurbains	11 237	7 702	19 402	13 595	78 336
- de proximité	22 833	25 115	16 894	10 112	27 107
- déménagement	1 396	2 290	3 804	334	495
- location (avec chauffeur)	2 206	5 757	7 470	2 923	10 255
<b>Ensemble TRM</b>	<b>37 672</b>	<b>40 864</b>	<b>47 570</b>	<b>26 964</b>	<b>116 193</b>
Messagerie-fret express	488	4 432	9 616	710	4 797
<b>TOTAL</b>	<b>38 160</b>	<b>45 296</b>	<b>57 186</b>	<b>27 674</b>	<b>120 990</b>

Source : DAEI/SES - EAE - Les entreprises de transports en 1995

Une exploitation spécifique de l'enquête annuelle d'entreprise (EAE) a permis de faire ressortir, dans chaque sous-secteur, ce que représentaient les entreprises n'utilisant que des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PTAC.

Il apparaît ainsi que près de 13 000 entreprises de transport routier de marchandises n'utilisent que des véhicules dont le PTAC n'excède pas 3,5 tonnes, ce qui, jusqu'à présent, les dispensait a priori d'avoir à s'inscrire au registre des transporteurs (pour autant toutefois que ces véhicules aient un volume utile n'excédant pas 14 m<sup>3</sup>, information que l'EAE ne donne pas...).

## TRM

Ces entreprises de transport léger représentent 34% des entreprises, emploient 42% des effectifs non salariés et 5% des effectifs salariés, soit 9% de l'effectif total du secteur. Elles réalisent 5% du chiffre d'affaires du secteur. Elles représentent toutefois près de la moitié des transporteurs de proximité et 14% de leur chiffre d'affaires. La moitié (48%) des camionnettes et camions de moins de 3,5 tonnes de PTAC utilisés dans le transport routier de marchandises sont utilisés par des entreprises qui n'ont pas de véhicules plus gros (cf tableau 2).

**Tableau 2 : Répartition des entreprises n'utilisant que des camionnettes et camions n'excédant pas 3,5 tonnes de PTAC entre les différents sous-secteurs du TRM et importance de ces entreprises dans ces sous-secteurs**

	Nombre d'entreprises	EFFECTIFS			Chiffre d'affaires hors taxes en millions de F	Camionnettes et camions jusqu'à 3,5 t de PTAC
		non salariés	salariés	total		
<b>TRM</b>						
- interurbains	458 4 %	378 6 %	655 0 %	1 033 1 %	748 1 %	763 10 %
- de proximité	11 120 49 %	10 506 56 %	10 025 14 %	20 531 22 %	5 445 14 %	16 722 67 %
- déménagement	244 18 %	173 20 %	879 8 %	1 052 8 %	389 7 %	508 23 %
- location (avec chauffeur)	849 39 %	792 52 %	897 4 %	1 689 8 %	545 5 %	1 576 27 %
<b>Ensemble TRM</b>	<b>12 672</b> 34 %	<b>11 850</b> 42 %	<b>12 456</b> 5 %	<b>24 305</b> 9 %	<b>7 127</b> 5 %	<b>19 570</b> 48 %
Messagerie, fret express	82 19 %	19 48 %	3 817 7 %	3 836 7 %	4 017 10 %	353 9 %
<b>TOTAL</b>	<b>12 754</b> 34 %	<b>11 869</b> 42 %	<b>16 273</b> 5 %	<b>28 141</b> 8 %	<b>11 144</b> 6 %	<b>19 923</b> 45 %

Niveau  
Poids dans le sous-secteur, en %

Source : DAEI/SES - EAE 1995 (exploitation spécifique)

*Lecture : dans le transport routier de marchandises interurbain, 458 entreprises n'utilisent que des camionnettes et camions de moins de 3,5 tonnes de PTAC : ces entreprises représentent 4% du nombre total d'entreprises du sous-secteur, elles emploient 378 personnes non salariées (soit 6% des effectifs non salariés du sous-secteur), 655 salariés (soit moins de 0,5% des salariés du sous-secteur), au total de 1 033 personnes (soit 1% des effectifs totaux du sous-secteur).*

Au sein du secteur du transport routier de marchandises, ces entreprises de transport léger sont de petite taille : deux personnes en moyenne par entreprise, avec un chiffre d'affaires de 293 milliers de francs par personne occupée, très sensiblement plus faible que dans les entreprises employant des véhicules de taille plus importante (547 milliers de francs).

Les résultats relatifs aux entreprises n'employant que des véhicules de moins de 3,5 tonnes de PTAC dans la messagerie-fret express (47 personnes par entreprise et 1 047 milliers de francs par personne occupée) confirment que, dans ce sous-secteur, cette segmentation par la taille des véhicules n'est pas réellement pertinente (cf tableau 3).

## TRM

**Tableau 3 : Caractéristiques comparées des entreprises de transport léger et des entreprises utilisant des véhicules excédant 3,5 tonnes de PTAC**

	Nombre d'entreprises		Effectif total Nbre d'entreprises		CA ht en milliers de F Effectif total		Effectif total Nbre total de véhic. moteur	
	Transport léger	Autre	Transport léger	Autre	Transport léger	Autre	Transport léger	Autre
<b>TRM</b>								
- interurbains	458	10 593	2,26	13,96	724	598	1,4	1,3
- de proximité	11 120	11 388	1,85	6,30	265	474	1,2	1,2
- déménagement	244	1 115	4,31	10,33	370	426	2,1	1,8
- location (avec chauffeur)	849	1 354	1,99	14,83	323	501	1,1	0,8
<b>Ensemble TRM</b>	<b>12 671</b>	<b>24 450</b>	<b>1,92</b>	<b>10,28</b>	<b>293</b>	<b>547</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
Messagerie, fret express	82	342	47	155	1 047	721	10,9	2,8
<b>TOTAL</b>	<b>12 753</b>	<b>24 792</b>	<b>2,21</b>	<b>12,27</b>	<b>396</b>	<b>577</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>

**... surtout dans le transport de proximité et la location avec chauffeur**

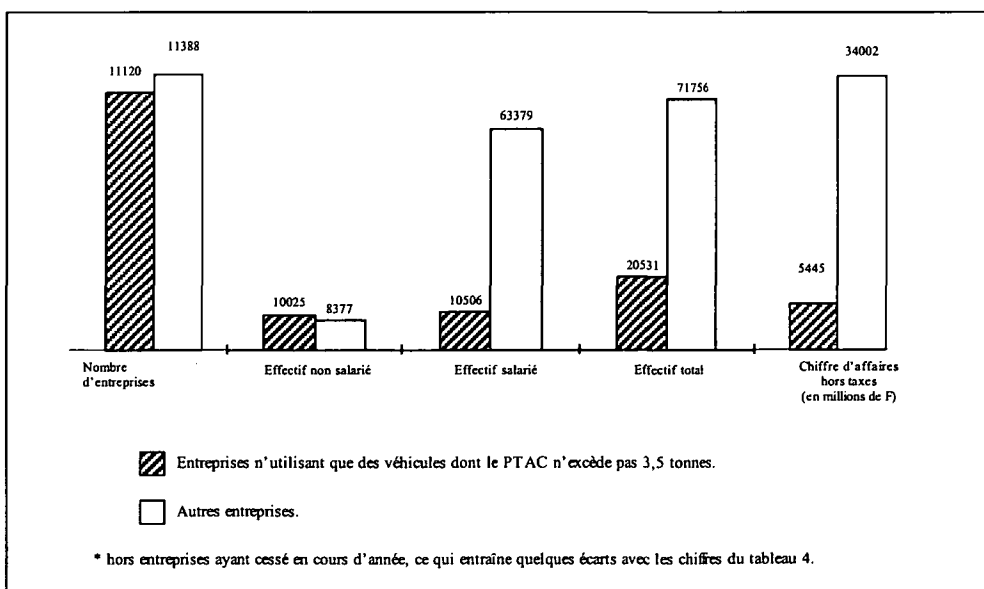
C'est naturellement en transport de proximité que les entreprises de transport léger sont les plus nombreuses (plus de onze mille) et ont le poids le plus important : 49% du nombre des entreprises, 22% de l'effectif total (54% de non salariés, 14% des salariés) et 14% du chiffre d'affaires hors taxes (cf graphique 1).

Les entreprises de transport léger sont beaucoup moins nombreuses (850) mais ont cependant un certain poids dans la location avec chauffeur, où elles représentent 39% des entreprises, 8% de l'effectif total (52% des non salariés et 8% des salariés), avec des caractéristiques proches de celles des entreprises de transport léger de proximité : environ deux personnes par entreprise en moyenne, chiffre d'affaires par personne occupée de l'ordre de 300 milliers de francs (265 en transport de proximité, 323 en location avec chauffeur).

Elles ont également un certain poids dans le déménagement (18% des entreprises, 8% des effectifs, 7% du chiffre d'affaire) mais sont quasi inexistantes dans le transport interurbain (moins de 1% des effectifs et du chiffre d'affaires).

**Une entreprise de transports routiers de marchandises de proximité sur deux n'utilise que des véhicules de « transport léger »**

**Graphique 1 : L'importance relative des entreprises de transport léger dans le transport routier de marchandises de proximité (zone courte) en 1995\***



**Un doublement  
du poids  
du transport léger  
de proximité  
entre 1988 et 1995,  
en zone courte**

Une exploitation *ad hoc* du même type avait été faite sur les résultats de l'EAE 1988. Entre-temps, un changement de nomenclature est intervenu en 1993, la nomenclature des activités française (NAF) ayant remplacé la nomenclature d'activités et de produits (NAP). La NAP 6911 (transports routiers de marchandises en zone courte) a laissé la place à la NAF 602L (transports routiers de marchandises de proximité). A cette occasion, des reclassements d'entreprises ont eu lieu. Cependant, l'ampleur des évolutions entre ces deux dates mérite d'être signalée : le poids des entreprises de transport léger a en effet doublé, quel que soit l'indicateur retenu (nombre d'entreprises, effectif, chiffre d'affaires... cf tableau 4).

**Tableau 4 : Evolution du poids relatif des entreprises de transport léger entre 1988 (dans l'ensemble des entreprises de zone courte) et 1995 (dans l'ensemble des entreprises de transport de proximité)**

	1988			1995		
	Transport léger	Ensemble des entreprises de transports routiers de marchandises en zone courte	Poids <sup>(1)</sup> des entreprises de transport léger	Transport léger	Ensemble des entreprises de transport de proximité	Poids <sup>(1)</sup> des entreprises de transport léger
Nombre d'entreprises	4 457	19 796	23%	11 120	22 833	49
Effectif non salarié	4 304	17 675	25%	10 025	19 240	54
Effectif salarié	6 778	93 230	8%	10 506	73 935	14
Effectif total	11 082	110 905	11%	20 531	93 175	22
Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de F)	2 819	44 186	7%	5 445	39 905	14
Nombre moyen de personnes occupées par entreprise	2,5	5,6	///	1,9	4,1	///
Chiffre d'affaires moyen par personne occupée (en millions de F)	254	398	///	265	428	///

Source : DAEI/SES - EAE 1988 et 1995 (exploitations spécifiques)

(1) Le poids des entreprises de transport léger a été calculé par rapport à l'ensemble des entreprises pour lesquelles on disposait de données sur le parc au 31/12, ce qui explique les écarts possibles avec les poids qui seraient calculés à partir des données relatives à l'ensemble des entreprises de la colonne précédente.

En outre, la taille moyenne de ces entreprises a diminué (de 2,5 à 1,9 personnes occupées par entreprise, en moyenne) et le chiffre d'affaires moyen par personne n'a augmenté que de 4%.

**Des entreprises  
le plus souvent  
sans salarié**

Les entreprises de transport léger de proximité sont majoritairement des entreprises sans salarié. Leur chiffre d'affaires hors taxes par personne occupée est très inférieur à la moyenne du secteur pour les tranches de taille correspondantes : 245 milliers de francs par personne occupée pour les entreprises de transport léger employant jusqu'à cinq salariés contre 340 milliers de francs par personne occupée pour l'ensemble des entreprises de cette taille, dans le transport de proximité.

**Tableau 5 : Répartition des entreprises de transport léger de proximité par taille**

	Nombre d'entreprises	EFFECTIFS			Chiffre d'affaires hors taxes (en millions de F)	Chiffre d'affaires par personne occupée (en millions de F)	Véhicules jusqu'à 3,5 tonnes de PTAC
		non salariés	salariés	Total			
0 salarié	7 685	7 936	0	7 936	1 929	243	8 112
1-2 salariés	2 340	1 980	2 977	4 957	1 278	258	4 144
3-5 salariés	739	438	3 119	3 557	827	232	2 382
6 salariés et plus	356	152	3 929	4 081	1 411	346	2 084
<b>Total</b>	<b>11 120</b>	<b>10 506</b>	<b>10 025</b>	<b>20 531</b>	<b>5 445</b>	<b>265</b>	<b>16 722</b>